



Union Départementale des Syndicats
CGT-FORCE OUVRIERE

du Puy de Dôme

38 rue Raynaud – 63000 Clermont-Ferrand

04 73 92 30 33 – Fax : 04 73 90 62 66

Courriel : udfo63@wanadoo.fr ou fbochard@wanadoo.fr

COMMUNIQUÉ DE L'UD FORCE OUVRIÈRE DU PUY DE DÔME

**Voilà comment le gouvernement lutte contre la pandémie :
FERMETURE DES URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER D'AMBERT !
DÉMANTÈLEMENT PROGRAMMÉ DE L'HÔPITAL !**

Pour les personnels du Centre Hospitalier d'Ambert, pour la population de l'arrondissement d'Ambert, l'annonce de la fermeture des services d'urgence de l'hôpital d'Ambert à compter du 28 octobre constitue une décision inacceptable !

Cette décision révèle la véritable politique du gouvernement en matière de santé publique : face aux médias, le Chef de l'État, le 1^{er} Ministre et le ministre de la Santé prétendent soutenir les hôpitaux... mais en réalité le gouvernement poursuit cyniquement la politique de destruction de l'hôpital public au nom du dogme de la réduction des dépenses publiques et de maîtrise des dépenses de santé.

L'hôpital d'Ambert, comme tous les hôpitaux, est victime des conséquences de cette politique désastreuse qui, de réformes en réformes, conduit aux suppressions de postes dans toutes les catégories de personnel hospitalier, aux fermetures de lits, de services et d'établissements !

Après la fermeture de la maternité en 2006, celle du service de réanimation en 2008, la réduction du fonctionnement du bloc opératoire à partir de 2011, la fermeture des urgences marque une nouvelle étape qui conduit au démantèlement complet du Centre Hospitalier d'Ambert. C'est une décision qui constitue une véritable mise en danger de la santé des habitants d'Ambert et de son arrondissement !

L'UD FO du Puy de Dôme, avec le Syndicat FO du CH d'Ambert, s'oppose à cette décision de fermeture du service des urgences de l'hôpital d'Ambert. Pour l'UD FO du Puy de Dôme, très clairement, cette situation est provoquée par les choix du gouvernement... C'est au gouvernement, et en premier lieu, au ministre de la Santé, de répondre à la revendication des personnels et de la population de maintien des urgences et de maintien de l'hôpital d'Ambert.

Pour l'UD FORCE OUVRIÈRE du Puy de Dôme, les revendications sont claires :
Non à la fermeture des urgences du CH d'Ambert
Défense de l'hôpital d'Ambert et maintien de tous ses services
Recrutement des personnels nécessaires dans toutes les catégories

L'UD FO du Puy de Dôme, avec le Groupement Départemental FO Santé, soutient la mobilisation des personnels de l'hôpital d'Ambert, avec leurs syndicats FO et CGT, en particulier par la tenue de l'Assemblée générale des agents pour discuter et décider de l'action.

∴